

INSCRIPTIONS OBE
Pour les écoles

1. Se rendre sur la plateforme basketecole.com pour inscrire son école.
 - a. Si jamais, vous avez fait une demande d'Opération Basket Ecole auprès de l'UGSEL ou de l'USEP, vous devez tout de même faire une demande via cette plateforme sinon l'inscription ne pourra pas être prise en compte.
2. Il faut réaliser **1 inscription par classe**.

Exemple : Si vous souhaitez inscrire vos CP, il vous faut réaliser 1 inscription. Si vous souhaitez inscrire vos CP, CE1 et CM2, il vous faut réaliser 3 inscriptions différentes.

3. Remplir les informations demandées.
4. Pour le club partenaire à contacter, veillez à bien choisir le club le plus proche de chez vous, où vos élèves sont le plus susceptibles d'aller s'inscrire.

Pour vous aider à trouver le club le plus proche de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter : julien.herault@maineetloirebasketball.org

5. Pour la durée du cycle et le nombre de séances envisagées, peu importe les données que vous renseignez, ce sont des questions qui seront vues avec le club qui interviendra.
6. Si vous avez plusieurs inscriptions à faire, les noms, prénoms, et adresses mail de l'enseignant doivent être totalement différentes d'une inscription à l'autre. Si vous renseignez Julien HERAULT julien.herault@maineetloirebasketball.org - sur une inscription, ces données ne pourront plus être utilisées pour une autre inscription.

3 inscriptions = 3 noms, 3 prénoms, 3 adresses mail différentes

7. Lorsque vous avez rempli toutes les informations, vous pouvez valider l'inscription.

Attention, faites-bien attention à avoir rempli toutes les informations demandées car lorsque vous cliquez sur le bouton « inscription » toutes les informations disparaissent.

8. Si l'inscription est bien prise en compte, vous remontez automatiquement en haut de la page et un message en vert apparaît vous notifiant de la validation de l'inscription et de l'envoi de codes à l'adresse mail renseignée pour suivre la demande.
 - a. Si ce message en vert ne s'affiche pas, l'inscription n'est pas prise en compte. Vous pouvez recommencer une seconde fois et/ou, lorsque vous avez du temps, contacter Julien Hérault au 07 50 74 82 91 afin qu'elle réalise en direct votre demande d'inscription.
9. Le club et le Comité doivent valider l'OBE.
 - a. Soit le club a un salarié avec une carte professionnelle (obligatoire pour entrer dans une école depuis 2022) et peut donc encadrer vos séances d'OBE. Dans ce cas, le club est chargé de prendre contact avec vous afin de définir les dates des séances et leur durée. Il doit également vous transmettre des ballons offerts par la Fédération.
 - b. Soit le club n'a pas de salarié, auquel cas le Comité met à disposition de l'école un éducateur ou une éducatrice diplômé(e) ou en formation afin de venir réaliser la première séance. Pour les séances suivantes, le Comité ne pouvant pas prendre en charge un trop grand nombre de séances, il faudra s'appuyer sur les fiches pédagogiques transmises par la Fédération permettant de mettre en place des

séances. Dans ce cas, le Comité prend contact avec vous afin de caler les dates des séances.

10. L'OBE peut commencer. Si un éducateur ou une éducatrice intervient, vous pouvez lui demander sa carte professionnelle, gage d'honorabilité.